

LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU 3^e TRIMESTRE 2014

Au 3^e trimestre 2014, l'indicateur de tension sur le marché du travail, qui rapporte les offres d'emploi collectées par Pôle emploi aux entrées à Pôle emploi en catégories A, B et C, se redresse (+2%), effaçant la baisse du trimestre précédent. L'indicateur reste en revanche orienté à la baisse sur un an (-2%).

Ce trimestre, son niveau est inférieur d'un tiers à sa moyenne de longue période, et de 9 % par rapport au point bas atteint lors du creux conjoncturel du 1^{er} trimestre 2009. Le flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi augmente légèrement (+1 %), alors que celui des entrées est quasiment stable.

Sur un an, les effectifs de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C continuent de croître (+6 %). Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi, mesuré par le taux de sortie des listes des demandeurs d'emploi, semble de nouveau orienté à la baisse depuis le début 2014, après la stabilisation intervenue un an plus tôt.

La part des offres d'emploi durable (contrats de plus de 6 mois) est globalement stable au 3^e trimestre 2014. Elle se situe à 49 %, soit 5 points au-dessus de sa moyenne de longue période.

***Avertissement :** les offres collectées par Pôle emploi sont les offres d'emploi déposées par les employeurs auprès de Pôle emploi. Depuis juillet 2013, des offres déposées auprès de partenaires de Pôle emploi sont également publiées sur le site internet de Pôle emploi, afin de permettre une plus grande visibilité des offres et faciliter le rapprochement avec les demandes d'emploi. Le nombre d'offres d'emploi collectées publié ici ne correspond donc pas à l'ensemble des offres accessibles par les demandeurs d'emploi sur le site pole-emploi.fr.*

Dans le domaine professionnel du bâtiment et des travaux publics, l'indicateur de tension sur le marché du travail est reparti à la hausse au 3^e trimestre 2014 (+4 %), sous l'effet d'une augmentation des flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi (+3 %) et d'une quasi-stabilité des entrées (-0,3 %). L'indicateur de tension dans le BTP demeure toutefois à un niveau très inférieur à sa moyenne de longue période (-54 %) et se situe ce trimestre 26 % en-dessous du creux du 1^{er} trimestre 2009.

Les tensions augmentent au 3^e trimestre 2014 dans l'ensemble des métiers du BTP à l'exception des « ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction » où elles sont en légère baisse (-1 %). La hausse est la plus forte pour les « cadres du bâtiment et des travaux publics » (+17 %) et les « ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction » (+9 %). Ces hausses résultent d'une forte augmentation du nombre des offres collectées (respectivement +16 % et +8 %).

En évolution sur un an, les tensions sur le marché du travail s'inscrivent en net recul dans le domaine professionnel du BTP (-15 %) et dans l'ensemble des huit familles professionnelles qui le composent. La baisse est particulièrement prononcée pour les « conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics » (-32 %), les « ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction » (-26 %) et les « ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction » (-22 %).

La part des offres d'emploi durable (en CDI ou CDD de plus de 6 mois) pour les métiers du BTP perd 2 points ce trimestre, se situant désormais à 34 %, légèrement au-dessus du minimum observé sur la période 1998-2009. Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi perd 1 point et se situe à 54 %.

Dans les domaines professionnels de l'industrie, l'indicateur de tension repart à la hausse (+4 %) après deux trimestres consécutifs de baisse. Cette hausse résulte d'une augmentation du nombre d'offres collectées (+3 %) et d'une légère baisse des entrées à Pôle emploi (-1 %). Le niveau des tensions au 3^e trimestre 2014 se situe très largement au-dessus du minimum atteint en début d'année 2009 (+43 %), mais reste en-dessous de sa moyenne de longue période (-13 %).

Ce trimestre, les tensions ont augmenté ou sont restées stables dans l'ensemble des domaines professionnels de l'industrie. Les hausses ont été les plus marquées dans les domaines de la « mécanique, travail des métaux » et de la « maintenance » (+6 % dans ces deux domaines).

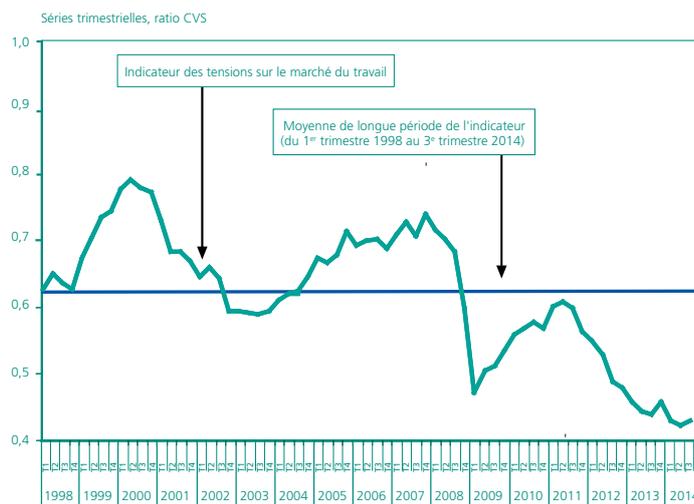
Sur un an, l'indicateur de tension est en hausse dans l'ensemble des six domaines industriels. Cette hausse est particulièrement forte pour le domaine de l'« électricité, électronique » (+16 %).

La part des offres d'emploi durable dans l'industrie stagne ce trimestre et se situe à 46 %. Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi est en légère baisse, à 50 %.

Dans les domaines professionnels du tertiaire, l'indicateur de tension est également en hausse au 3^e trimestre 2014 (+2 %). Il reste très inférieur à sa moyenne de longue période (-28 %) et se situe depuis le 4^e trimestre 2012 en dessous du point bas du 1^{er} trimestre 2009 (-11 %).

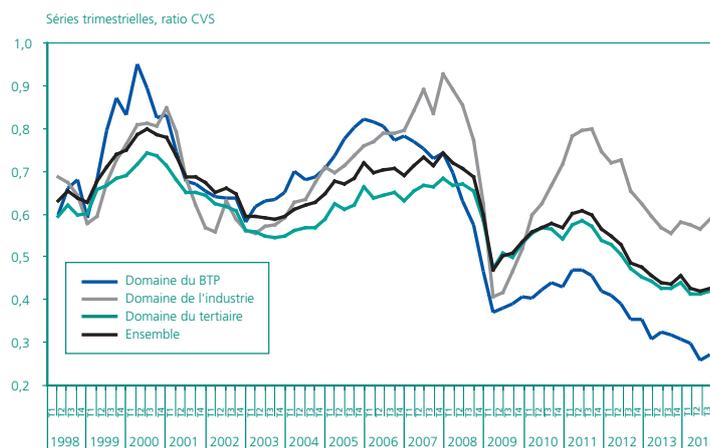
Les tensions ont augmenté ou sont restées stables ce trimestre dans la quasi-totalité des dix domaines professionnels du tertiaire, à l'exception de l'« hôtellerie, restauration,

Graphique 1 • Offres d'emploi collectées par Pôle emploi sur les entrées à Pôle emploi



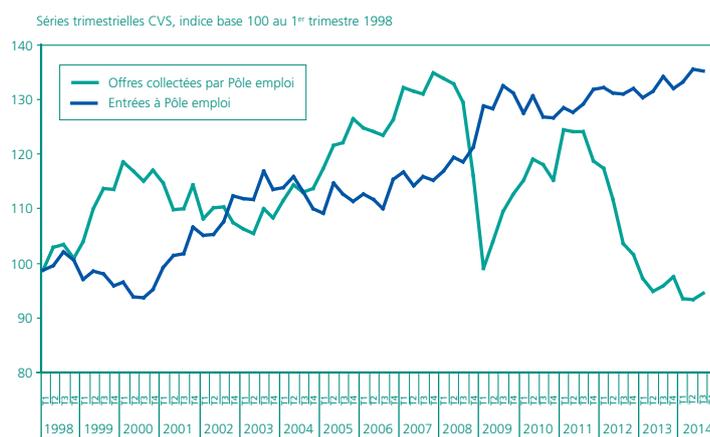
Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).

Graphique 2 • Offres d'emploi collectées par Pôle emploi sur les entrées à Pôle emploi par grands domaines professionnels



Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).

Graphique 3 • Offres d'emploi collectées par Pôle emploi et entrées à Pôle emploi



Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).



Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; traitement Dares.



Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; traitement Dares.



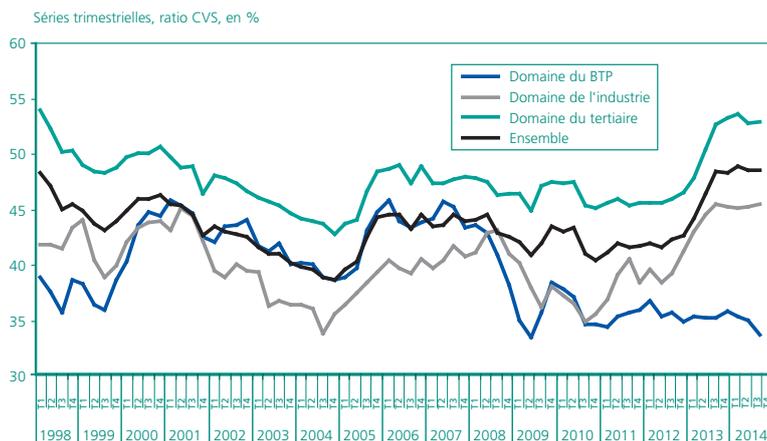
Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; traitement Dares.

alimentation » (-2 %). Les plus fortes hausses concernent le domaine des « études et recherche » et celui des « transports, logistique et tourisme » (respectivement +9 % et +6 %), essentiellement du fait de la hausse des offres collectées dans chacun de ces domaines (respectivement +9 % et +5 %). Les tensions sont stables dans le « commerce » et dans la « santé, action sociale, culturelle et sportive ».

Sur un an, l'indicateur de tension diminue globalement de 2 % pour les métiers du tertiaire. Les tensions ont reculé dans six des dix domaines professionnels, et le plus fortement pour la « communication, information, art et spectacle » (-18 %) et la « santé, action sociale, culturelle et sportive » (-9 %). En revanche, des signes d'accroissement des tensions apparaissent pour les domaines de la « banque et assurances » (+10 %), des « transports, logistique et tourisme », du « commerce » et des « services aux particuliers et aux collectivités » (+2 % dans chacun de ces trois domaines).

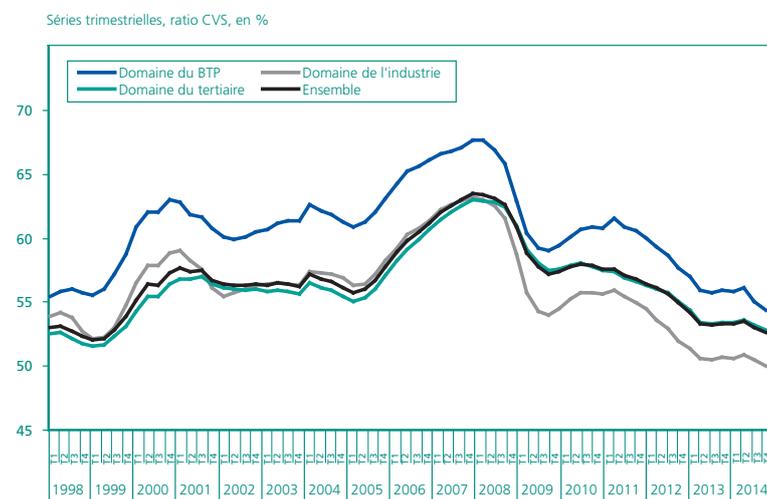
La part des offres d'emploi durable dans le tertiaire stagne ce trimestre à 53 %. Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi est en légère baisse, à un peu moins de 53 %.

Graphique 4 • Part des offres sur contrats à durée indéterminée ou sur contrats de plus de 6 mois dans l'ensemble des offres collectées par grands domaines professionnels



Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).

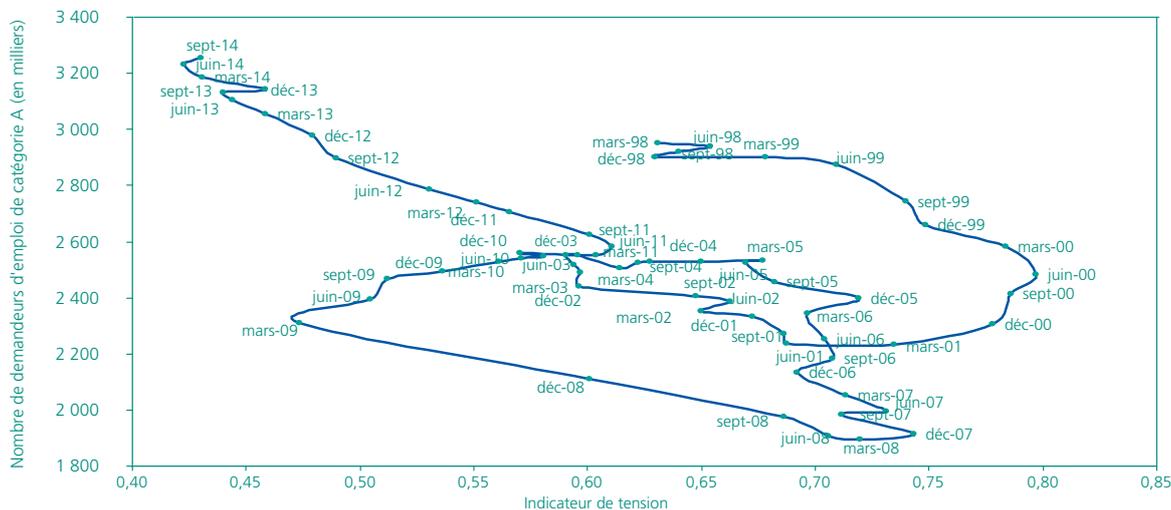
Graphique 5 • Taux d'écoulement des demandes d'emploi par grands domaines professionnels



Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).

Yannick CROGUENEC (Dares).

Graphique 6 • Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi en fin de trimestre et indicateur de tension



Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).



Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; traitement Dares.



Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; traitement Dares.



Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail ; traitement Dares.

DÉFINITIONS, NOMENCLATURES, SOURCES ET INDICATEURS

Familles et domaines professionnels (Fap-version 2009)

La nomenclature des familles professionnelles (Fap) permet une analyse de l'emploi et du chômage par métier. Elle rapproche le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome), utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et les demandes d'emploi, des professions et catégories socio-professionnelles (PCS), nomenclature utilisée par l'Insee dans ses enquêtes.

Depuis le 1^{er} trimestre 2010, la Dares a fait évoluer la nomenclature des Fap pour intégrer le changement de Rome intervenu fin 2009 (version Rome-V3). La nomenclature des familles professionnelles Fap-2009 est dorénavant utilisée dans cette publication. Les données antérieures ont été rétopolées en nouvelle nomenclature pour permettre l'étude de statistiques sur longue période. Les caractéristiques de certaines familles professionnelles ont parfois été modifiées lors du changement de nomenclature, tout en présentant un intitulé proche ou identique. Les publications sur les tensions sur le marché du travail en nouvelle nomenclature des familles professionnelles (Fap 2009) à partir du 1^{er} trimestre 2010 ne sont donc pas directement comparables à celles utilisant l'ancienne nomenclature (Fap 2003) jusqu'au 4^e trimestre 2009.

Dans la nomenclature Fap 2009, les métiers sont regroupés en 87 familles professionnelles, elles mêmes rassemblées dans 22 domaines professionnels.

Dans cette publication, 13 familles professionnelles ne sont pas prises en compte, du fait de leur couverture insuffisante par les données de Pôle emploi : les agriculteurs-éleveurs, les artisans, les dirigeants d'entreprises, les 5 familles professionnelles de la fonction publique, les patrons d'hôtels-café-restaurants, les médecins, les enseignants et formateurs ainsi que les professionnels de la politique et le clergé. En 2013, ces 13 familles professionnelles représentent en moyenne par trimestre, 4 % des entrées à Pôle emploi et 4,1 % des offres d'emplois collectées. Les domaines professionnels pris en compte sont aussi regroupés en quatre grandes catégories : **l'agriculture (A)**, **le bâtiment (B)**, **l'industrie (C, D, E, F, G, H)** et **le tertiaire** qui rassemble les autres domaines professionnels (J, L, M, N, Q, R, S, T, U, V), voir tableau des pages 5 et 6.

Les sources

• Les statistiques mensuelles des demandes et des offres d'emploi collectées par Pôle emploi

Ces statistiques issues des fichiers de gestion de Pôle emploi, décrivent les demandes et les offres d'emploi. Elles comptabilisent les stocks en fin de mois et les flux du mois : entrées et sorties des listes pour les demandes d'emploi, enregistrements et sorties pour les offres. Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont classés en catégories statistiques selon qu'ils ont eu une « activité réduite » au cours du mois écoulé, selon sa durée, ainsi que selon l'obligation ou non de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

La **catégorie A** correspond aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi.

Les **catégories B et C** correspondent aux demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé au cours du mois une activité réduite de 78 heures ou moins (catégorie B) ou de plus de 78 heures (catégorie C). Les catégories A, B, C regroupent tous les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi qu'ils aient ou non exercé une activité réduite au cours du mois écoulé.

Les **catégories D et E** concernent des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, soit parce qu'ils sont en stage, formation, maladie (catégorie D), soit parce qu'ils sont en emploi (catégorie E).

Pour plus de détails se reporter au site internet du ministère du Travail : <http://www.travail-emploi.gouv.fr> (rubriques Statistiques / Chômage).

Se reporter également au site internet de Pôle emploi : <http://www.pole-emploi.fr>

• L'enquête Emploi de l'Insee

L'enquête Emploi a été réalisée chaque trimestre par l'Insee auprès de 70 000 personnes de 15 ans ou plus sur l'ensemble de la France métropolitaine jusqu'à l'année 2008. L'échantillon a été renforcé depuis et compte environ 110 000 personnes répondantes mi-2010.

Voir la présentation détaillée sur le site internet de l'Insee : <http://www.insee.fr>

Les indicateurs

• **L'emploi** : nombre de personnes en emploi au sens du Bureau international du travail, en moyenne sur les trois dernières années civiles disponibles (source : enquête Emploi de l'Insee).

• **Le taux de demande d'emploi** est un indicateur de chômage par famille professionnelle. C'est le ratio des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (moyenne sur la dernière année civile disponible) sur la somme de l'emploi moyen (mesuré sur les trois dernières années civiles disponibles) et des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (moyenne sur la dernière année civile disponible). On utilise pour le niveau de l'emploi moyen les trois dernières années civiles disponibles afin d'obtenir une précision suffisante des statistiques par famille professionnelle.

• **L'évolution du stock de demandes d'emploi** : taux d'évolution sur un an du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de trimestre des catégories A, B et C.

• **Le taux d'écoulement annuel des demandes** mesure l'importance des sorties des listes de demandeurs d'emploi. Une valeur élevée de ce taux indique qu'une forte proportion des demandeurs d'emploi entrés dans l'année ou présents un an avant est sortie des listes dans les 12 mois. Chaque trimestre, cet indicateur est calculé comme le rapport entre les sorties des listes au cours des 12 derniers mois (mesuré par la variation sur un an du stock de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi additionné du flux d'entrées à Pôle emploi au cours des 12 derniers mois) sur le nombre de demandeurs d'emploi susceptibles de sortir des listes au cours des 12 derniers mois (mesuré par la somme du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi 12 mois auparavant et du flux d'entrées à Pôle emploi au cours des 12 derniers mois). Cet indicateur est calculé sur l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C.

• **La part des offres d'emploi durable, est la part des contrats à durée indéterminée (CDI) et des contrats à durée déterminée (CDD) de plus de 6 mois, parmi les offres d'emploi collectées durant le trimestre.** Elle permet d'apprécier la qualité des offres confiées par les employeurs à Pôle emploi, par famille professionnelle.

• **L'évolution des flux d'offres collectées** par Pôle emploi au cours des trois derniers mois (série corrigée des variations saisonnières).

• **L'évolution des entrées à Pôle emploi aux cours** des trois derniers mois (série corrigée des variations saisonnières).

• **Le ratio des offres d'emploi collectées par Pôle emploi sur les entrées à Pôle emploi** (« indicateur de tension ») : rapport du flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi durant les trois derniers mois sur les entrées enregistrées à Pôle emploi durant la même période. Ces données sont corrigées des variations saisonnières et comparées à celles du trimestre précédent. Elles sont également comparées à celles du même trimestre de l'année précédente. La comparaison du niveau de ce ratio entre familles professionnelles n'est pas toujours pertinente car, selon les métiers, les modes de recrutement et le recours à des offres d'emploi déposées à Pôle emploi diffèrent. C'est donc l'évolution chronologique de l'indicateur de tension qui doit être interprétée plutôt que son niveau.

• **La moyenne de longue période** : moyenne sur la période couverte par les graphiques de ce Dares Indicateurs.

Corrections des variations saisonnières (CVS)

Chaque trimestre, les séries brutes sont complétées par la donnée supplémentaire du trimestre en cours, et les séries CVS sont recalculées. Ce sont ces séries révisées qui sont commentées. Les différentes séries brutes (flux d'offres et de demande d'emploi, tensions...) sont désaisonnalisées séparément et à tous les niveaux d'agrégation pour la France métropolitaine (Fap, domaine, domaines regroupés et globalement) ainsi que pour chaque région, par domaine et globalement.



Familles et domaines professionnels *	Emploi moyen 2011-2013 (moyenne annuelle en milliers)	Taux moyen de demande d'emploi en 2013 (en %)	Évolution du stock des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C sur un an (en %)	Taux d'écoulement des demandes sur 1 an (CVS, %)	Contrats de plus de 6 mois parmi les offres du trimestre (CVS, %)	Évolution trimestrielle des offres collectées par Pôle emploi (CVS, %)	Évolution trimestrielle des entrées à Pôle emploi (CVS, %)	Ratio des offres collectées sur les entrées à Pôle emploi (séries CVS)		
								Au 3 ^e trimestre 2014	Par rapport au trimestre précédent (%)	Par rapport à l'année précédente (%)
A Agriculture, marine, pêche	423	20	9	50	13	1	2	0,60	-5	-11
A1Z Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	325	23	9	49	12	2	2	0,66	-3	-11
A2Z Techniciens et cadres de l'agriculture	64	8	7	60	57	-9	2	0,24	-10	2
A3Z Marins, pêcheurs, aquaculteurs	33	10	9	58	21	-4	1	0,21	-1	4
B Bâtiment, travaux publics	1 891	15	9	54	34	3	0	0,28	4	-15
B0Z Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	197	26	8	58	22	8	-1	0,19	9	-22
B1Z Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	101	9	13	47	22	0	1	0,38	-1	-26
B2Z Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	386	12	12	53	28	3	-1	0,29	4	-17
B3Z Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	137	23	5	60	32	6	-1	0,19	8	-5
B4Z Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	537	16	7	53	29	-1	-1	0,27	1	-10
B5Z Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	79	17	11	47	16	1	1	0,34	2	-32
B6Z Techniciens et agents de maîtrise du BTP	298	7	13	54	61	4	1	0,57	3	-13
B7Z Cadres du bâtiment et des travaux publics	156	7	17	54	75	16	1	0,35	17	-8
C Électricité, électronique	228	6	1	48	36	5	0	0,76	3	16
C0Z Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	33	8	0	48	24	17	-2	0,75	17	35
C1Z Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	54	14	1	46	32	3	-1	0,61	3	11
C2Z Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique	141	2	3	52	47	2	0	1,19	2	11
D Mécanique, travail des métaux	829	11	2	50	39	3	-2	0,63	6	1
D0Z Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	44	19	-2	51	35	2	-3	0,64	6	13
D1Z Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	101	12	1	47	51	4	-3	1,00	9	10
D2Z Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	151	11	6	48	27	0	-2	0,53	2	-3
D3Z Ouvriers non qualifiés de la mécanique	158	17	0	54	35	4	-1	0,43	5	-3
D4Z Ouvriers qualifiés de la mécanique	145	12	3	44	32	2	0	0,67	3	1
D6Z Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques	232	3	4	54	58	2	-2	1,16	4	-5
E Industries de process	736	11	3	47	31	1	0	0,49	1	5
E0Z Ouvriers non qualifiés des industries de process	203	24	2	46	16	-3	0	0,40	-3	0
E1Z Ouvriers qualifiés des industries de process	305	7	6	46	39	14	0	0,61	15	11
E2Z Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	228	4	4	53	57	1	0	0,73	1	13
F Matériaux souples, bois, industries graphiques	298	12	4	49	39	-3	-1	0,40	0	8
F0Z Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	21	25	6	50	28	-4	-2	0,53	-3	-10
F1Z Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	64	16	4	46	43	15	-1	0,38	18	34
F2Z Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	31	7	3	53	27	4	1	0,57	2	-6
F3Z Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	96	5	7	51	45	-6	-6	0,22	-1	11
F4Z Ouvriers des industries graphiques	55	14	3	48	39	-10	1	0,43	-12	9
F5Z Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques	31	10	6	50	62	1	-1	0,39	1	7
G Maintenance	827	11	7	53	59	4	-1	0,69	6	8
G0A Ouvriers qualifiés de la maintenance	199	18	7	48	50	7	-1	0,56	8	-5
G0B Ouvriers qualifiés de la réparation automobile	183	13	6	57	60	4	-2	0,56	5	16
G1Z Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	446	8	7	55	64	2	0	0,87	3	12
H Ingénieurs et cadres de l'industrie	265	7	7	54	74	-1	0	0,44	2	3
H0Z Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	265	7	7	54	74	-1	0	0,44	2	3
J Transports, logistique et tourisme	1 943	15	6	51	35	5	0	0,39	6	2
J0Z Ouvriers non qualifiés de la manutention	353	18	5	54	17	8	1	0,43	6	-2
J1Z Ouvriers qualifiés de la manutention	445	16	7	47	32	4	0	0,26	6	3
J3Z Conducteurs de véhicules	758	14	7	51	42	5	-1	0,45	6	3
J4Z Agents d'exploitation des transports	104	12	6	49	61	7	2	0,61	5	9
J5Z Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	195	10	6	56	53	4	1	0,31	1	10
J6Z Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	88	5	8	49	90	13	-3	0,20	11	10
L Gestion, administration des entreprises	2 329	14	2	51	48	2	-2	0,45	3	-4
L0Z Secrétaires	430	24	0	50	56	-1	-3	0,37	1	-11
L1Z Employés de la comptabilité	316	9	2	52	55	2	-2	0,61	4	18
L2Z Employés administratifs d'entreprise	377	24	2	49	28	5	-2	0,62	6	-6
L3Z Secrétaires de direction	163	18	3	50	66	1	-1	0,27	2	2
L4Z Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	394	3	1	51	66	-2	-1	0,67	0	6
L5Z Cadres des services administratifs, comptables et financiers	648	7	7	53	78	3	0	0,27	2	1
M Informatique et télécommunications	563	8	7	54	77	2	-2	0,48	4	-6
M0Z Employés et opérateurs de l'informatique	40	13	16	58	70	4	2	0,32	1	-2
M1Z Techniciens de l'informatique	166	12	2	54	68	2	-2	0,54	4	-11
M2Z Ingénieurs de l'informatique	357	5	9	54	90	1	-5	0,48	6	5

Familles et domaines professionnels *	Emploi moyen 2011-2013 (moyenne annuelle en milliers)	Taux moyen de demande d'emploi en 2013 (en %)	Évolution du stock des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C sur un an (en %)	Taux d'écoulement des demandes sur 1 an (CVS, %)	Contrats de plus de 6 mois parmi les offres du trimestre (CVS, %)	Évolution trimestrielle des offres collectées par Pôle emploi (CVS, %)	Évolution trimestrielle des entrées à Pôle emploi (CVS, %)	Ratio des offres collectées sur les entrées à Pôle emploi (séries CVS)		
								Au 3 ^e trimestre 2014	Par rapport au trimestre précédent (%)	Par rapport à l'année précédente (%)
N Études et recherche.....	381	4	11	57	81	9	1	0,16	9	-8
N0Z Personnels d'études et de recherche	381	4	11	57	81	9	1	0,16	9	-8
Q Banque et assurances	732	4	2	56	67	2	-2	0,58	5	10
Q0Z Employés de la banque et des assurances.....	261	6	3	56	59	0	-2	0,64	2	0
Q1Z Techniciens de la banque et des assurances.....	194	4	0	57	80	10	-2	0,65	14	34
Q2Z Cadres de la banque et des assurances.....	278	2	-1	52	98	-12	-5	0,17	-8	60
R Commerce.....	2 726	15	5	56	59	0	0	0,41	0	2
R0Z Caissiers, employés de libre service.....	293	26	6	56	28	-4	1	0,37	-5	-8
R1Z Vendeurs	827	20	5	57	50	3	0	0,33	3	0
R2Z Attachés commerciaux et représentants	522	9	0	56	89	-1	-2	0,84	0	12
R3Z Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce.....	555	2	5	53	66	1	1	0,94	1	21
R4Z Cadres commerciaux et technico-commerciaux ..	530	16	7	53	85	1	1	0,37	0	7
S Hôtellerie, restauration, alimentation.....	989	19	9	60	51	-1	1	0,54	-2	-1
S0Z Bouchers, charcutiers, boulangers	241	10	10	59	68	-1	1	0,56	-1	1
S1Z Cuisiniers.....	362	24	10	58	52	0	1	0,58	0	-2
S2Z Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	386	19	8	61	44	-3	2	0,49	-4	-1
T Services aux particuliers et aux collectivités.	3 073	14	6	50	60	3	0	0,37	3	2
T0Z Coiffeurs, esthéticiens	223	15	3	60	59	-7	-1	0,36	-5	7
T1Z Employés de maison	232	26	4	50	53	3	-1	0,42	4	6
T2A Aides à domicile et aides ménagères	540	9	6	52	72	6	2	0,44	3	17
T2B Assistantes maternelles	463	17	6	45	83	1	2	0,36	0	6
T3Z Agents de gardiennage et de sécurité	207	21	6	50	55	0	0	0,44	1	4
T4Z Agents d'entretien	1 264	13	6	51	43	3	0	0,31	2	-10
T6Z Employés des services divers.....	144	4	12	49	37	15	3	0,42	12	-13
U Communication, information, art et spectacle	563	18	4	43	34	0	0	0,23	2	-18
U0Z Professionnels de la communication et de l'information	169	19	6	54	61	-15	-1	0,13	-12	-4
U1Z Professionnels des arts et des spectacles.....	394	18	3	39	27	4	1	0,29	6	-20
V Santé, action sociale, culturelle et sportive ..	2 229	7	8	56	58	-1	-1	0,57	0	-9
V0Z Aides-soignants	589	6	10	57	52	0	3	0,48	-3	4
V1Z Infirmiers, sages-femmes.....	543	2	14	66	54	-10	-5	0,68	-4	6
V3Z Professions para-médicales.....	415	4	7	57	65	-1	0	0,53	0	8
V4Z Professionnels de l'action sociale et de l'orientation	319	9	3	53	59	-3	-5	0,51	2	-6
V5Z Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants.....	363	16	8	56	57	4	-1	0,64	4	-18
TOTAL de ces familles professionnelles.....	21 027	13	6	53	49	1	0	0,43	2	-2
AGR Agriculture, marine, pêche.....	423	20	9	50	13	1	2	0,60	-5	-11
BTP Bâtiment, travaux publics	1 891	15	9	54	34	3	0	0,28	4	-15
IND Industrie.....	3 183	11	4	50	46	3	-1	0,59	4	6
TER Tertiaire.....	15 530	13	5	53	53	2	0	0,42	2	-2

Source : Dares-Pôle emploi, données marché du travail et Insee, enquête Emploi ; traitement Dares.

* Les principaux indicateurs : ratio offres d'emploi collectées sur entrées (colonne 9), écoulement des demandes (colonne 5), part des offres d'emploi durable (colonne 6) concernent le trimestre de référence.

Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).

DARES ANALYSES ET DARES INDICATEURS sont édités par le Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.

www.travail-emploi.gouv.fr (Rubrique Études, Recherches, Statistiques de la Dares)

Directrice de la publication : Françoise Bouygard.

Rédactrice en chef : Marie Ruault. Secrétariat de rédaction : Marie Avenel, Evelyn Ferreira, Thomas Cayet. - Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali.

Conception graphique et impression : ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Abonnement aux avis de parution de la Dares

(<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de-76/avis-de-parution-2063/bulletin-2064/abonnement-13777.html>)

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.